

# Potins de Bars N°11

Direction de la publication : Bertrand CAGNIART

Janvier 2016

## L'aménagement du centre bourg (avant-projet définitif)



Aménagement de l'espace devant la salle des fêtes et le restaurant : création d'espaces parking et de terrasses végétalisées.



Plan général de l'aménagement du parvis de l'église au belvédère de la salle des fêtes.

## BREVES INFOS

### Projet d'aménagement du centre bourg

Si l'année 2015 aura permis la mise en place du projet d'aménagement du centre bourg par la recherche de financement, la sélection de la maîtrise d'œuvre, et la définition précise du projet, l'année 2016 verra sa réalisation dans un délai très contraint puisque l'objectif est de pouvoir utiliser cette nouvelle infrastructure pour la « spectacle gaulois » du 1<sup>o</sup> week-end de juillet (hors plantations qui ne pourront être faites qu'à l'automne).

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'entreprise CEDRA ingénierie associée à l'architecte paysager VIGIER Marine, qui ont animé une première réunion de présentation à la population le 13 novembre dernier.

A cette date l'avant-projet définitif a été validé par la commission des travaux et l'appel d'offres aux entreprises se fera début février pour un démarrage des travaux (sauf grosses intempéries) début mars.

Dans le même temps, le conseil municipal a délibéré favorablement pour se rendre acquéreur du hangar qui tient lieu depuis 2008 d'atelier municipal. Au terme d'une négociation avec le vendeur, cette acquisition se fera dans le cadre d'une vente à terme c'est-à-dire par un versement annuel légèrement inférieur au loyer actuel. Ainsi sans coût supplémentaire, la commune pourra dans un premier temps intégrer le terrain adjacent à l'aménagement du centre bourg avant de restaurer ce bâtiment pour l'adapter aux normes d'hygiène et de sécurité.

# ÇA S'EST PASSÉ À BARS



## RAMASSAGE DES NOIX

La vente du terrain acheté dans le cadre du projet d'aménagement du centre bourg ayant eu lieu avant la fin de l'été, la commune pouvait bénéficier de la récolte de noix de l'année. Ainsi au cours de deux samedis d'automne, les conseillers municipaux se sont attelés à ce travail, aidés en cela par l'ancien propriétaire, M. DEVAUX qui vint secouer les arbres. Plus de 300 kg furent ramassés et vendus à un professionnel. Les bénéfices de cette vente ont permis d'organiser le repas des anciens du 20 décembre.

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La traditionnelle cérémonie célébrant l'armistice du 11 novembre 1918 a pris cette année un caractère particulier en raison du nombre important de participants dont une vingtaine de jeunes du village. Ils répondaient à l'invitation de la municipalité qui, à cette occasion, offrit un petit livret initiant à la connaissance de ce conflit meurtrier qu'il convient de ne jamais oublier. Autour du porte drapeau M. MERGNAT, d'anciens combattants et des conseillers municipaux, les jeunes lurent les messages officiels et déposèrent la gerbe avant d'entonner l'hymne national que beaucoup, et c'est heureux, connaissent parfaitement.



## QUELQUES RECOMMANDATIONS !!!

**GESTIONS DE NOS DECHETS :** Si on peut constater que le tri des déchets s'améliore, il convient de rappeler que notre commune reste encore loin de la moyenne départementale ; c'est-à-dire que chacun doit être plus attentif à gérer au mieux les déchets qu'il produit. Outre les composts qu'on peut tous avoir au fond de son jardin, l'utilisation des sacs jaunes pourrait être davantage développée. Mais surtout il est vraiment dommage de voir encore **des verres déposés au pied, voire dans les containers.** Rappelons donc que la commune paie le ramassage et le traitement des ordures en fonction du nombre de passage, des points de ramassage **et du poids de celles-ci.**

### T.N.T. à haute définition :

Le 5 avril prochain la TNT (télévision numérique terrestre) passe à la haute définition. Cela concerne les téléspectateurs qui reçoivent la TNT par une antenne râteau. Si c'est votre cas, vous devez vérifier que votre équipement est compatible avec la haute définition. Si tel n'est pas le cas, il n'est pas besoin de changer de téléviseur mais de s'équiper d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4. Pour faire cette vérification vous devez soit trouver le logo « TNT HD » sur votre téléviseur ou adaptateur, ou visualiser le logo « ARTE HD » en vous plaçant soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57.

Tout le monde par contre devra procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur pour rechercher les chaînes dans leurs nouveaux emplacements.

## ÇA S'EST PASSÉ A BARS (SUITE)



### Repas des « anciens » :

C'est au « bistrot gourmand », accueilli par Marianne et Jeff, que s'est tenu le repas des « anciens » le 20 décembre dernier. Après que le Maire ait rappelé l'importance que revêtait cette manifestation pour le conseil municipal et qu'il ait appelé à se souvenir de celles et ceux qui nous avaient quittés au cours de l'année 2015, les échanges ont été nourris dans une ambiance bon enfant pleine de convivialité et de bonne humeur. Avant de rejoindre le Noël des enfants organisé par le comité des fêtes, tous se félicitaient de cette rencontre qui permet de

joindre le passé au présent autour des immuables anecdotes qui font la vie d'un village. Adeline SAULIERE, notre nouvelle doyenne ne manquait d'évoquer les souvenirs d'une époque, certes révolue, mais combien importante encore aujourd'hui.



### MARCHE DE NOEL et NOËL DES GENERATIONS :

Organisé par ARTCODA, le marché de Noël a connu un vif succès tant par le nombre de ses exposants que par celui des visiteurs. Dans l'ambiance feutrée de la salle des fêtes qui avait gardé son appareil du cabaret, vin chaud et gâteaux confectionnés par l'atelier du savoir-faire ont accueilli un public ravi de l'originalité des stands proposés.



Le lendemain, une trentaine d'enfants de la commune ont assisté, médusés, au conte proposé par la bande du comité des fêtes, attendant avidement la venue du Père Noël à la hotte pleine de cadeaux. Rejoints par les aînés, ils ont partagé un chaleureux goûter offert par la commune et le comité des fêtes.

# BIENVENUE....aux nouveaux habitants...

Au BANCUT....



C'est dans la propriété du regretté Jean Pierre DEBORD que viennent de s'installer Eric Houtrelle, consultant en gestion de projets télécom, Nathalie Melchior, éleveuse de chevaux de Pure Race Espagnole (PRE) et Sarah Houtrelle, lycéenne.

Originaires de Belgique, ils découvrent le Périgord comme beaucoup à l'occasion de vacances estivales. Et comme pour beaucoup encore c'est le coup de foudre en sillonnant le Périgord Noir. « C'est là que je veux vivre » dira Nathalie à son mari. Depuis chaque année la Dordogne était un lieu de villégiature pour « profiter du climat, des paysages grandioses, de la douceur de vivre et de la sympathie de ses habitants ». Et toujours avec l'idée de trouver une propriété qui puisse héberger la famille et l'élevage de chevaux espagnols. Le Bancut, avec ses

hectares de prairies et ses dépendances permet de réaliser ce rêve et c'est ainsi que fin décembre on vit deux grosses bétailières délivrer une trentaine de chevaux magnifiques qui trouveront très vite l'herbe à leur goût « comme si, eux aussi, savaient qu'ici il faisait bon vivre ». Si Eric poursuit son travail en Belgique et fait ainsi les aller-retour, Nathalie défait les cartons tout en participant à l'aménagement des écuries provisoires tant pour les juments que pour les quatre étalons reproducteurs. Mais, pour celles et ceux qui les ont déjà rencontrés, ils témoignent d'une réelle envie de s'intégrer à la vie du village et souhaitent ouvrir leur porte à tous ceux qui seraient désireux de faire leur connaissance.

Les amoureux des chevaux, pourront visionner plus de photos en consultant la page Facebook sur le lien suivant :

<https://www.facebook.com/nathalie.melchior>



Jean baptiste et Aline IEMFRE viennent quant à eux d'emménager au CHAMBORD avec leur fils Arthur (2 ans) et...leurs deux chevaux qui ont trouvé pâtures à leur goût. Originaires de Bourgogne, ils ont quitté la région d'Auxerre pour se rapprocher familialement d'une sœur exerçant à Périgueux. Visiteur médical de formation, Jean baptiste a retrouvé un emploi dans ce secteur mais envisage de s'installer comme électricien pour reprendre l'activité qu'il avait créée en Bourgogne. Aline, également déléguée médicale de formation, est titulaire d'un brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole, métier qu'elle entend exercer quand Arthur sera un peu plus grand. Encore une fois, c'est en venant régulièrement en vacances dans le Périgord qu'ils se sont sentis attirés pour y fonder leur nid. Et la petite maison du Chambord fut pour eux un coup de cœur tant elle correspondait à leur

attente et à leurs projets de vie.

S'ils viennent du Bordelais, Adrien RENARD et sa femme Sonia, connaissent bien la région puisque leurs familles sont de Montignac et ses alentours. Avec leur fille Alice (deux ans) et la petite à venir dans quelques mois, ils viennent de s'installer à la Trémouille.

Informaticien d'entreprise, Adrien travaille toujours sur Bordeaux mais aussi en freelance pendant deux jours de la semaine. Sonia, auxiliaire puéricultrice entend pour l'instant se concentrer à l'accompagnement de ses enfants. Si la région n'a pas de secret pour eux, c'est encore le coup de cœur pour cette maison nichée dans les bois de la Trémouille qui les a fait franchir le pas quand ils ont vu l'annonce en janvier dernier. De la même génération que Jean Baptiste et Aline, ils ont déjà pu faire connaissance avec de nombreux Barsois à l'occasion du Noël de enfants du 20 décembre. Entre autres loisirs, Adrien est musicien dans un groupe de « métal festif » de Montignac, les « trolls des bois » qui se produit à l'occasion de la fête de la musique...A quand à Bars ?



*Le Maire de la commune de BARS et son conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016 et sont heureux de vous convier à la présentation des vœux pour cette nouvelle année*

**Le samedi 30 janvier  
A 17 heures en la salle des fêtes**

*où un vin d'honneur sera servi à l'occasion de ce moment privilégié de rencontre et de convivialité*

Mairie de BARS 05 53 05 21 44

Mairie.bars24@orange.fr

